

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **27 (1981)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

revue de Pr*ess*e

Rendons à César
ce qui est à César

Trogen canton d'Appenzell



canton
de bâle



**Ciba-Geigy étend ses activités
à Taiwan**

Le Gouvernement de la République de Chine (Taiwan) a approuvé la formation d'une joint-venture entre Ciba-Geigy S.A., Bâle, Oak Technology Inc., Etats-Unis, et Eternal Chemical Ltd., Taiwan. Ciba-Geigy participe à raison de 51 % au capital de la nouvelle société Asia Pacific Resin Corporation dont le siège est à Kaosiung. Le but de cette société commune est la fabrication de résines époxydes destinées à l'industrie électronique et à l'industrie des vernis dans le sud-est asiatique. A.T.S.

**Sandoz-Bâle
diminution des effectifs**

Près de mille emplois vont être supprimés chez Sandoz-Bâle, d'ici à mi-83 annonce la direction du groupe chimique. Une analyse met en évidence que, sur 5850 fonctions examinées, représentant 5700 emplois complets, 900 environ peuvent être supprimés. Au cours des cinq prochains semestres, l'entreprise bâloise compte diminuer son effectif de 190 emplois par semestre. Environ deux tiers de cette réduction se fera par le non-remplacement du personnel partant, ou par des mutations internes. On prévoit des retraites anticipées pour 50 des 90 emplois restants, 15 emplois seront éliminés par du travail à temps partiel et 25 personnes environ seront reclassées à l'extérieur de l'entreprise.

La diminution de personnel concerne tous les secteurs et tous les niveaux de la hiérarchie. Cette réduction doit permettre une sensible baisse des frais, rendue nécessaire par la stagnation du chiffre d'affaires et l'impossibilité de répercuter l'augmentation des coûts sur les prix de vente, communique encore la direction de Sandoz. A.T.S.

**Un artisanat jadis florissant
La passementerie à domicile**

Ils ont tous deux passé 80 ans et ont décidé de prendre leur retraite. En plus de l'AVS, ils toucheront une modeste pension de 60-80 F par mois, versée par l'Office cantonal du travail et les fabricants de rubans de soie. Ces travailleurs au grand âge sont les deux derniers passementiers à domicile de Bâle-Campagne. Et c'est grâce au labeur de leurs ancêtres que ce canton connu, voici plus de 200 ans, un développement économique prospère.

A l'époque et jusqu'à la fin du siècle dernier, il y avait un passementier dans chaque maison de la campagne bâloise. De la rue, on pouvait les voir manier peigne, lisses et navettes. Rien d'encombrant dans la pièce, place nette était laissée au seigneur du logis, le métier à tisser. Pour lui, on n'hésitait pas à libérer une chambre, quitte à aller dormir dans les mansardes. Car ce seigneur bienveillant, qui vous faisait vivre en déroulant ses mètres de rubans de soie chamarrés, aimait ses aises. Objet des soins attentifs du modeste passementier, il était également vénéré par les riches marchands de rubans bâlois. Il est vrai que ceux-ci, se sentant probablement coupables de se laisser aller à un tel sentiment, indigne de leur condition, redoublaient d'arrogance et de fierté hautaine envers les travailleurs de la soie. C'est peut-être pour cela que Bâle-Campagne a refusé, il y a plus de dix ans, de s'unir à son demi-frère des bords du Rhin.

Les « Messieurs des rubans »

Les tournées des riches commerçants bâlois étaient rares. Généralement, le « visiteur » se contentait de mesurer la longueur des bandes de tissu et jugeait la qualité du tissage. Très souvent d'ailleurs, le travail n'était pas à son goût, ce qu'il faisait sentir en proférant tout haut des remarques acerbes. Il pouvait ainsi réduire le salaire déjà maigre de son ouvrier.

Emma Buser, qui fut longtemps passementière à domicile, se souvient d'une de ces visites. Ce qui donne, dans sa langue, puis dans celle de ces « Messieurs des rubans » : « *Dr Vater het dene Brueeder Oeri dr gottwilche agha, si soelle-n-em aemmel doch au*

zwei Frangge gae fuer ai Zettel, d'War lauf so schlaecht. Jetzt haettet ihr das soelle ghoere : Hesch gheert, was dr Buser sait, macht er zue sym Brueeder, meh will aer no fir sy Bruch ». Ou, autrement dit : le père d'Emma avait accueilli les frères Oeri comme s'il s'était agi de conseillers fédéraux en personne. S'étant ensuite risqué à leur demander une petite augmentation de 2 francs par chaîne, il n'avait obtenu qu'un refus courroucé des deux personnages. Comment osait-il ?

Et pourtant, note Emma Buser, ils étaient riches, les frères Oeri. Ils possédaient la moitié du village de Gelterkinden et avaient fait fortune grâce au travail des passementiers. De plus, au début du siècle, les fabricants de rubans de soie proposèrent des moteurs électriques à leurs ouvriers. Cela facilitera votre travail, disaient-ils. Et voilà les passementiers réduits à hypothéquer leurs terres pour pouvoir acheter cette nouveauté technique indispensable. Inutile de préciser que la plupart ne réussirent jamais à racheter leur hypothèque.

25 francs pour 10 heures de travail

Il y a encore 5 ans, un passementier à domicile devait travailler 10 heures pour gagner 25 francs. Tout juste de quoi vivre. Et l'on reste pantois devant le cynisme de cet industriel déclarant bien haut qu'il ne voulait pas « ôter le pain de la bouche à ces vieilles personnes ».

Jadis, il suffisait qu'un passementier demande une augmentation ou montre ouvertement ses sympathies pour le syndicat pour qu'il soit aussitôt menacé de licenciement. Ce qui se serait traduit par le démontage du métier à tisser, propriété du marchand.

Un passé révolu

Au début du siècle, le syndicat des travailleurs du textile, comme il s'appelait alors, réussit à obtenir quelques améliorations minimales pour les travailleurs à domicile. Comme le versement d'indemnités de vacances ou le paiement par l'employeur de l'assurance-maladie. La situation des passementiers s'améliora quelque peu. Pas pour longtemps toutefois, car la crise économique et la guerre mirent brutalement fin à ces débuts de relative aisance. Les enfants durent aller travailler en fabrique, où ils gagnaient davantage, mais où ils étaient en concurrence directe avec leurs parents. Actuellement, ô nostalgie, plus d'un industriel désirerait engager des passementiers à domicile. Mais voilà, les derniers d'entre eux sont trop âgés, et il y a belle lurette que leur métier à tisser a disparu dans l'ancre d'un brocanteur. Ou qu'il orne une belle chambre claire dans une ferme rénovée.

Il n'y a plus que deux fabriques de passementerie dans le canton de Bâle-Campagne. Elles arrivent à résister à la concurrence féroce de l'étranger en produisant des exclu-

sivités à des prix imbattables. Cependant, les rubans qui flotteront le printemps prochain dans les vergers pour fêter le 150^e anniversaire de la séparation des deux-Bâles, auront été fabriqués à l'étranger. Ô nostalgie...

□

Il peut y avoir jusqu'à 50 rubans de passementerie sur un seul métier à tisser. La trame est montée séparément pour chaque ruban, mais le fil de chaîne passe dans chacun d'eux. Ainsi, d'un bout à l'autre du métier, la navette doit parfois zigzaguer entre 18 000 fils.

Traditionnellement, le comptage des fils lors de l'ourdissage de la trame était un travail réservé aux enfants. Quant au passementier, son plus grand souci était de maintenir une température constante dans la pièce où il travaillait, par égard pour le fil de soie. Celui-ci n'avait que trop tendance à se rompre sous les poids des lests qui tenaient le tissu.

A.T.S.



canton de berne

Naissance de l'Agence de presse des enfants

L'Agence de presse des enfants (Kinag) a inauguré ses activités par une traversée en bateau du lac de Brienz. A cette occasion, la « Kinag » a présenté son premier bulletin de presse, intitulé « Kinag aktuell », qui sera désormais publié chaque mois, en allemand seulement. Ce premier bulletin contient des extraits de rédactions d'enfants, sur le thème « Déluge — ce que je sauverais ».

L'Agence de presse des enfants a son bureau à Berne et emploie un rédacteur à mi-temps, M. Karl Rechsteiner. L'Agence est soutenue par plusieurs organisations de jeunesse, dont Pro Juventute, les Eclaireuses suisses et les diverses publications pour les écoliers. Son objectif premier est de rendre l'univers des enfants plus compréhensible aux adultes, par l'intermédiaire des médias. L'Agence rappelle à cet égard que le quart de la population suisse est constitué par les enfants de moins de quatorze ans.

L'adresse de l'Agence de presse des enfants est la suivante :

Kindernachrichtenagentur
Rathausgasse 47
Postfach 3183

3000 Berne — Tél. : 031/22.47.67

Vol quotidien Berne-Paris retour par Crossair

La compagnie aérienne Crossair a inauguré un vol quotidien Berne-Paris et retour. Le départ a lieu chaque matin à 8 heures depuis

l'aéroport de Belpmoos et le vol retour s'effectue depuis l'aéroport d'Orly le soir même à 18 heures.

A.T.S.

canton de fribourg

Approfondir les liens entre Fribourg et Nova Friburgo

La commémoration des cinq siècles d'appartenance de Fribourg à la Confédération aura des répercussions positives sur les relations de la ville avec Nova Friburgo. L'Association Fribourg-Nova Friburgo a élaboré un programme permettant l'échange de jeunes entre les deux villes et l'octroi de bourses de perfectionnement professionnel. A l'intention des écoliers de Nova Friburgo, une histoire de Fribourg sera éditée en portugais. C'est en 1819 que des émigrants fribourgeois ont fondé au Brésil la ville de Nova Friburgo. Leurs descendants ont été frénétiquement acclamés par les Fribourgeois restés au pays lors du cortège des fêtes du « 500^e ». L'Association Fribourg-Nova Friburgo, qui compte aujourd'hui 400 membres, a besoin de nouveaux adhérents pour réaliser ses objectifs.

Son adresse :

Case postale 14, — 1701 Fribourg.

A.T.S.



canton de genève

Une usine toute neuve

Caran D'Ache s'est établi à Thonex en 1974, quittant le quartier des Eaux-Vives pour faire place à un centre commercial. Prévoyants, ses dirigeants avaient acquis un terrain sur la commune de Thonex depuis une vingtaine d'années déjà. Ce déménagement dans des locaux modernes, équipés à neuf, a permis une économie de personnel d'environ 10 pc, selon les évaluations de M. Huebscher. « Nous n'avons pas de politique d'expansion à tout prix, indique-t-il. La croissance suivra la demande et le produit. Nous ne sommes pas limités par la place. Le marché du crayon n'est pas en expansion, mais notre programme de diversification offre de nombreuses possibilités de développement.

Seul fabricant suisse de crayons, Caran D'Ache couvre les besoins de la Suisse en trois à quatre mois de travail. Sur le plan international, la concurrence est dure, le marché est saturé. « Nous ne pouvons nous développer qu'en marchant sur les pieds des autres », déclare M. Huebscher.

Caran D'Ache semble vouloir assurer l'avenir

surtout par des mesures de rationalisation et de valorisation de sa marque et de son sigle C.D.A., en fabriquant des nouveaux produits, comme le briquet, en distribuant des produits fabriqués par d'autres (la maroquinerie) et en cédant des licences sur sa marque comme dans le cas des montures de lunettes.

A.T.S.

canton de neuchâtel

Ferme de la Recorne : « sauvée »

La section neuchâteloise du Heimatschutz et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des montagnes neuchâteloises annoncent qu'elles sont parvenues à réunir la somme nécessaire pour transférer la ferme de la Recorne (La Chaux-de-Fonds) au musée en plein air de Ballenberg.

En effet, plus de 260 000 francs ont été récoltés depuis ce printemps dans le canton (état, communes et dons privés), ce qui « contribuera effectivement au démontage et au transfert de cette ferme typique du XVII^e siècle, qui devrait sinon être détruite ». Le démontage et le transport s'effectueront en 1982.

A.T.S.

canton de soleure

Installation unique au monde une fabrique de carton utilise la vapeur d'une usine nucléaire

La fabrique de carton de Nidergoesgen (So) économise 20 000 tonnes d'huile lourde par an grâce à une installation unique au monde qui lui permet d'utiliser de la vapeur provenant de l'usine nucléaire de Goesgen.

Depuis décembre 1979, la vapeur nécessaire à toute sa fabrication et au chauffage des locaux annexes est amenée par une conduite de 1 750 mètres. Elle arrive directement de l'usine nucléaire à la température de 200 degrés. Une fois condensée, elle y retourne par une conduite parallèle.

Selon l'Association suisse des fabricants de papier et pâtes à papier, l'apport de vapeur de l'usine nucléaire de Goesgen est une contribution très importante à l'épuration de l'air. Il remplace la vapeur produite par la chaudière à l'huile lourde de la fabrique de carton qui produit annuellement 95 000 tonnes de papier pour carton ondulé. Pour l'entreprise elle-même, le nouveau procédé présente un grand avantage, notamment en ce qui concerne la mise en marche. Avec une chaudière à huile lourde il fallait au moins une heure et demie pour qu'elle atteigne la température indispensable.

Le coût de la nouvelle installation s'est élevé à 8,5 millions de francs.

A.T.S.

canton du tessin

Le conseiller fédéral inaugure le Lungo Lago de Brissago

Sous un soleil tropical, le conseiller fédéral Willi Ritschard et le conseiller d'Etat tessinois Carlo Speziali ont inauguré le nouveau Lungo Lago (quai au bord du lac) de Brissago, centre touristique locarnais situé près de la frontière italienne. Dans un bref discours, le chef du Département fédéral des finances, alors en vacances dans la région, a souligné que cette réalisation, protégée des nuisances de la circulation routière, réjouirait non seulement les touristes mais aussi la population entière de Brissago.

L'inauguration, organisée par la mairie et l'Office du tourisme de Brissago dans le cadre des manifestations du Premier Août, a été précédée par la traditionnelle traversée à la nage des 2,5 kilomètres séparant les îles de Brissago de la rive du lac. Plus de 130 nageurs étaient inscrits à cette compétition populaire. A.T.S.

canton du valais

Saas-Fee : les travaux de construction du « métro alpin » vont commencer

En août, sur les hauteurs dominant la station valaisanne de Saas-Fee, a débuté l'une des réalisations les plus surprenantes du tourisme suisse. En effet, durant plus de quatre ans, l'on va creuser la montagne jusqu'à 3 500 mètres d'altitude pour créer un véritable « métro alpin ». Il s'agit là d'un funiculaire entièrement souterrain qui permettra de « déverser » chaque jour des milliers de skieurs sur les champs de neige de haute altitude et cela en toute saison. Ces travaux dévisés à une vingtaine de millions de francs viennent d'être adjugés.

C'est avec une grande satisfaction que les habitants de la vallée de Saas, les amis de la nature et tous les écologistes ont appris que Saas-Fee avait finalement renoncé à construire dans le décor des 4 000 un téléphérique entièrement aérien ou un funiculaire de plein air qui aurait inévitablement, comme cela se voit en bien des régions, déparé le paysage. Le coût du « métro de Saas-Fee » qui ressemblera comme un frère au « métro de Zermatt » est estimé à vingt-cinq millions de francs alors que le devis du téléphérique initialement prévu était de dix-sept millions. « Les avantages d'une telle réalisation entièrement dans le ventre de la montagne, note M. Hubert Bumann, président de la Société des remontées mécaniques sont nombreux. Nous ne touchons pas au paysage tout d'abord, certes, et il sera possible également

de faire fonctionner ce « métro » par tous les temps. La tempête qui bloque certaines années durant près de cinquante jours téléphériques, funiculaires, télésièges et téléskis ne pourra rien contre lui ». Ce tunnel d'altitude aura une longueur de mille cinq cents mètres. Il reliera la banlieue de Saas-Fee au Mittelallalin à plus de 3 500 mètres d'altitude soit un millier de mètres plus haut que le « métro de Zermatt » mis en service l'an passé. L'inauguration du « métro de Saas-Fee » est prévu pour Noël 1984. A.T.S.

Un Valaisan « chef du maquis » décoré au nom du Président de la République italienne

Une cérémonie a eu lieu début octobre à Albenga, sur la côte ligurienne, où plusieurs personnalités italiennes ont participé à la remise, au nom du Président de la République italienne, du grade de « Cavaliere della Repubblica » à M. Raymond Rossi, de Naters, près de Brigue, en Valais, ancien chef de maquis. La croix de chevalier et le parchemin qui l'accompagne furent remis au célèbre combattant valaisan par le vice-président du groupe parlementaire de la démocratie chrétienne et en présence notamment du préfet de la province de Savone.

L'Italie entendait ainsi, selon les mots prononcés à cette occasion, « honorer le valeureux combattant des forces de la résistance qui s'est acquis l'estime et l'affection de la population ligurienne, combattant de la liberté et des droits de l'homme ».

Sous le nom de « Ramon », le Valaisan s'est en effet illustré en 1944-45 dans l'ouest ligurien à la tête d'une division de partisans. Ses exploits sont légendaires. Avec le soutien des alliés, le lieutenant-colonel Ramon a conduit la guérilla de façon à protéger les populations locales des représailles de l'occupant nazi. Revenu en Suisse, le Valaisan a fait carrière dans la police bâloise. Revenu à Albenga à l'heure de la retraite, Raymond Rossi vient d'être l'objet de l'honneur susmentionné. Plusieurs compagnons de guérilla dont les noms furent légendaires à l'époque tels les Cimitero, Fra Diavolo, ou Osvaldo ainsi que divers amis suisses participèrent aux cérémonies. Le Valaisan a été l'hôte de la télévision suisse et un ouvrage va paraître sous la plume de l'écrivain Bojen Olsommer retraçant les hauts faits de cet ancien chef de maquis. A.T.S.

On fête en Valais « les vaches immobilières »

La station valaisanne de Thyon 2 000 était en fête à l'occasion de la remise officielle à certains propriétaires d'appartements de vacances de cinq superbes vaches de la race d'Hérens. Ce troupeau de « vaches immobilières » ou « touristiques » comme certains les ont baptisées animera désormais la station et ses alentours pour la plus grande joie des hôtes. Ce sont notamment des Belges et des Allemands qui ont reçu gratuitement ces

vaches. Ils pourront en disposer comme bon leur semble. S'ils décident de les garder, ces vaches resteront à Thyon et les hôtes étrangers pourront les voir régulièrement sous les balcons de leurs fenêtres et même emporter chez eux leur propre fromage à l'heure de la rentrée.

Une cérémonie a marqué également la pose d'une première pierre en vue de la réalisation d'une nouvelle étape de construction. Il est question en effet de construire à Thyon 2 000 une cinquantaine de nouveaux appartements de vacances lesquels seront mis à disposition de nouveaux hôtes dès l'an prochain. La station compte actuellement 1 500 lits mais il en faut davantage pour que ce haut lieu de vacances ait une vie normale et une réelle animation été comme hiver. A.T.S.

Il s'offre le Cervin pour ses quatre-vingts ans

Les records d'âge se suivent au Cervin. Après les septuagénaires, voici les octogénaires : fin août, en effet, est arrivé à la station de Cervinia l'alpiniste italien Giuseppe Garavelli, professeur dans un institut de Milan où il est domicilié. M. Garavelli avait décidé de s'offrir le Cervin pour ses 80 ans. Il a réalisé son rêve puisqu'il a atteint le sommet sans grand problème et a regagné la vallée dans de bonnes conditions. Rappelons que durant la même semaine un alpiniste allemand M. Bruno Wieck, de Flensburg, avait lui aussi escaladé le « Géant de Zermatt » à 77 ans. Malgré tout, il ne s'agit nullement là d'un record absolu puisque le guide valaisan M. Ulrich Inderbinnen, de Zermatt, a vaincu le Cervin il y a quelques mois à... 81 ans et s'est juré de tenter une nouvelle escalade pour ses 82 ans. Aucun centenaire, précise-t-on à Zermatt ne s'est annoncé jusqu'ici pour aller souffler ses cent bougies au sommet du Cervin. A.T.S.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

La cinémathèque suisse change de forme juridique

Association simple créée à Lausanne en 1948, la Cinémathèque suisse vient de se transformer en fondation, au terme d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 18 septembre, afin d'offrir de meilleures garanties aux trois autorités qui la subventionnent : la Confédération, le canton de Vaud et la commune de Lausanne. Le Conseil de fondation nouvellement élu comprend : M. Albert Mermoud, président, Mlle Laurette Wettstein (représentant le canton de Vaud), vice-présidente, M. Jean-Jacques Speierer, vice-président, et MM. Alex Baeninger (représentant le Département fédéral de l'intérieur), René Dasen, Max Dora, René Favre, Paul-René Martin, syndic (représentant la commune de Lausanne) et Freddy Buache, directeur.

La première décision du Conseil a été de confirmer M. Freddy Buache dans ses fonctions de directeur. A ce titre, il n'aura qu'une voix consultative au conseil. Il a donc, sans tarder, présenté sa démission et a été remplacé par M. Jean-Pierre Dubied, directeur du « Filminstitut », à Berne.

Prenant actuellement possession de ses nouveaux locaux dans l'ancien casino de Montbenon, à Lausanne, la Cinémathèque suisse y a été officiellement inaugurée le 19 octobre en présence du conseiller fédéral Hans Huerlimann. A.T.S.

La bourgeoisie d'honneur de Lausanne à MM. Pierre Graber et Georges-André Chevallaz

La Municipalité de Lausanne a remis solennellement, les lettres de bourgeoisie d'honneur de la ville à deux anciens syndics de la capitale vaudoise devenus conseillers fédéraux, MM. Pierre Graber et Georges-André Chevallaz. L'octroi de cette double bourgeoisie d'honneur avait été voté par le Conseil communal le 4 septembre dernier, lors d'une séance solennelle marquant le 500^e anniversaire de l'unification de la commune de Lausanne. A.T.S.

Nouvelle distinction pour Henri Dès

L'auteur-compositeur-interprète vaudois Henri Dès vient de recevoir le Grand prix de l'Académie française du disque pour son album « Flagada » (série Cache-cache, vol. 3, Evasion). Déjà honoré par le Grand prix de l'Académie Charles Cros en mars dernier, Henri Dès a présenté une émission pour les enfants sur la première chaîne de télévision française. A.T.S.

La fin d'une maison d'édition

Avec l'année littéraire 1981-1982 s'achèvera l'activité des « Editions Bertil Galland », à Lausanne-Vevey. Dans un communiqué, l'éditeur vaudois ajoute qu'une douzaine de livres encore à paraître jusqu'au printemps prochain marqueront le terme d'une mission accomplie pendant vingt ans pour la littérature de ce pays.

Depuis 1960, plus de cent cinquante œuvres ont été publiées par les soins du journaliste Bertil Galland, qui a mené parallèlement — et pratiquement seul — une féconde activité d'éditeur. Le rayonnement des écrivains édités — les plus grands de Suisse romande — a été confirmé par les prix littéraires français et suisses, des coéditions à Paris et de nombreuses traductions (notamment pour une meilleure compréhension entre les régions linguistiques de la Suisse). « Une aventure littéraire s'achève pendant qu'elle est encore belle », conclut l'éditeur.

La revue littéraire « Ecriture », dirigée par Roland de Muralt continuera à paraître.

A.T.S.

Concours Clara Haskil : la lauréate

Réuni sous la présidence de M. Nikita Maga-

loff, le jury du neuvième concours international de piano Clara Haskil a désigné à l'unanimité Mlle Konstanze Eickhorst, pianiste allemande de 20 ans, en qualité de lauréate du Prix Clara Haskil 1981. Née le 6 mai 1961 à Brême, Mlle Eickhorst a étudié le piano dès l'âge de 5 ans. Elle a déjà obtenu plusieurs prix dans des concours en Allemagne et à l'étranger. Mlle Eickhorst a été choisie au terme d'épreuves difficiles d'une semaine, parmi cinq finalistes eux-mêmes issus d'une sélection de dix parmi septante-cinq candidats venus de vingt-deux pays.

Avec Konstanze Eickhorst, deux finalistes, Marioara Trifan (Etats-Unis) et Friedemann Rieger (R.F.A.), auront pris part, au Théâtre de Vevey, au concert final donné avec le concours de l'Orchestre de chambre de Prague, placé sous la direction de René Klopfenstein. A.T.S.

Claude Nicollier ne sera pas le premier Européen dans l'espace

Le Suisse Claude Nicollier, qui avait été retenu avec le Hollandais Wubbo Ockels et l'Allemand Ulf Merbold, pour se préparer à accompagner dans l'espace la première série d'expériences du Laboratoire européen « Spacelab », ne sera pas le premier astronaute de l'Europe spatiale.

Il a annoncé en effet, début septembre, dans une brève interview diffusée par la radio suisse romande, qu'il allait compléter la formation d'astronaute professionnelle qu'il suit depuis une année au centre spatial de Houston. Il accèdera grâce à cela à une position d'astronaute-scientifique, hiérarchiquement plus élevée que celle du premier européen dans l'espace. Il deviendra ce que la NASA nomme un « spécialiste de missions », prêt à assumer la responsabilité des opérations en orbite lors d'un vol scientifique de la navette spatiale.

Cette nouvelle orientation l'oblige à abandonner la première mission du Spacelab, à laquelle il avait consacré plus de deux ans depuis qu'il avait été choisi, parmi près de 2 000 candidats, et c'est l'un de ses deux camarades restants qui aura l'honneur de représenter pour la première fois l'Europe dans l'espace. Claude Nicollier devra simplement attendre un peu plus longtemps — probablement jusqu'à fin 1985 — pour son baptême de l'espace, qu'il a de bonnes chances d'effectuer lors de la mission « D-1 » d'ores et déjà planifiée par l'Allemagne fédérale. A.T.S.

Décès

Nous apprenons avec regret le décès en novembre 1980 de l'architecte lausannois Henri-Robert von der Mühll, très connu et estimé en Suisse romande. Agé de 80 ans, il s'était retiré à Ecublens. Après de solides études au Polytechnicum de Zurich, il s'établit à Lausanne en 1925 et y fit carrière. D'emblée il fut attiré par le Mouvement du C.I.A.M., à la Sarraz en 1928, animé par Le Corbusier et fut signataire de la fameuse

« Charte d'Athènes ». En plus d'un certain nombre de réalisations dans le canton de Vaud, dont plusieurs grandes villas avec aménagements de jardins, H.-R. von der Mühll fit également œuvre d'écrivain par ses ouvrages sur l'architecture. Véritable artiste, il fut aussi peintre et musicien. Enfin, membre de la Commission fédérale des Beaux-Arts et président du Heimatschutz durant plusieurs années, cet homme de grande culture peut être considéré comme un humaniste exemplaire, vocation devenue hélas bien rare de nos jours.

Nous adressons à sa famille et à ses amis l'expression de notre très vive sympathie.

H. V.

canton de zurich

A Zurich, de la poésie par téléphone

Depuis le 26 août, en formant le numéro de téléphone 47.26.26, les Zurichois peuvent apprécier chaque jour une nouvelle pièce de littérature poétique. L'idée avait déjà été lancée à Bâle par l'éditeur et écrivain Matthyas Jenni, et fut reprise cet été par les Editions « Orte », qui viennent d'informer la presse de cette nouveauté.

Ainsi, les poèmes, principalement d'auteurs suisses modernes, vont agrémenter le quotidien dans notre pays. Chaque semaine, un rédacteur des Editions Orte choisira un texte pour chaque jour. Au programme, récemment, des poèmes de Matthyas Jenni, du poète Roth, de H.-C. Artmann, Theo Ruff, Blaise Candrars. La rédaction de Orte prévoit déjà de diffuser prochainement des poèmes de l'anthologie lyrique sud-américains. A quand Ramuz au téléphone en Suisse romande ? A.T.S.

Ouverture d'un musée du jouet à Zurich

Le « musée zurichois du jouet — collection Franz Weber » a été inauguré à Zurich en présence de quelques personnalités de la ville. L'ensemble de la collection comprend quelque 1 600 pièces, dont les deux tiers sont présentés par le musée. (Fortunagasse 15, Zurich 1).

La maison Franz Carl Weber avait commencé, dès 1956 à collectionner des jouets anciens et rares. En 1978, une fondation pour le musée du jouet était créée, dont le président est M. Tony F. Weber.

L'exposition comprend notamment des poupées, des poupées mécaniques, des magasins, des jouets miniatures, des machines à vapeur, des trains, voitures, bateaux, avions, figurines de plomb, etc. On trouve, parmi les pièces les plus anciennes, un groupe de soldats de plomb de 1770 représentant un escadron de cavalerie ; très rare aussi, un poulailler en bois sculpté de la fin du XVIII^e siècle, ainsi que la jeune fille aux fleurs « Eliza », une poupée mécanique composée d'un mouvement d'horlogerie et d'une boîte à musique. A.T.S.